

## **Association of Fundraising Professionals**

### **Réponses**

#### **1. Reprise économique et croissance**

*Compte tenu du climat d'austérité budgétaire actuel au sein du gouvernement fédéral et dans le monde, quelles mesures fédérales particulières estimez-vous nécessaires pour assurer la reprise économique et une plus forte croissance économique au Canada?*

Le secteur des organismes de bienfaisance représente plus de 100 milliards de dollars de revenus annuels et d'avantages en actif net. Il a approximativement la taille de l'économie de la Colombie-Britannique. En fait, c'est une entreprise comme telle, essentiellement une province toute entière composée d'organismes qui se vouent exclusivement au renforcement des facteurs (main-d'œuvre, infrastructure, initiatives culturelles, etc.) sur lesquels s'appuie l'avenir économique de notre pays. Lorsque l'économie stagne, c'est à ce moment que les organismes de bienfaisance et leurs services sont le plus en demande. Les organismes de bienfaisance et philanthropiques fournissent des emplois et comblent les lacunes en desservant les personnes dans le besoin et nos collectivités lorsque les contraintes budgétaires empêchent les provinces et le gouvernement fédéral d'offrir des services similaires. Il importe d'établir de nouveaux stimulants pour faire augmenter les dons versés aux organismes de bienfaisance, particulièrement dans le tumulte du climat économique actuel. Le gouvernement et l'économie du pays sortent tous deux gagnants lorsque le secteur des organismes de bienfaisance bénéficie des ressources dont il a besoin. Les dons de particuliers peuvent avoir un effet multiplicateur sur les investissements du gouvernement et permettre aux organismes de bienfaisance d'offrir les programmes et les services qui font beaucoup pour appuyer le travail du gouvernement. L'AFP offre par conséquent les recommandations suivantes : 1. Augmenter le flux de dons de charité dans le sillage de la récession et encourager les Canadiens à augmenter leurs dons de charité en établissant un crédit « élastique » pour activités de bienfaisance. 2. Étendre l'exemption de l'impôt sur les gains en capital aux dons de charité sous forme d'actions de sociétés privées et de biens immobiliers.

#### **2. Création d'emplois**

*Les entreprises canadiennes étant aux prises avec les pressions qu'exercent sur elles des facteurs comme l'incertitude relative à la reprise économique aux États-Unis, à la crise de la dette souveraine en Europe et à la concurrence livrée par un certain nombre de pays développés et en développement, quelles mesures particulières devraient, selon vous, être prises pour promouvoir la création d'emplois au Canada, notamment celle qui est attribuable à l'accroissement du commerce intérieur et international?*

Le secteur des organismes de bienfaisance représente une source importante d'emplois et de croissance économique. Il regroupe plus de 161 000 organismes et plus de 1,2 million d'employés rémunérés et 6,5 millions de bénévoles (Voluntary Sector Awareness Project). Le gouvernement fédéral peut grandement améliorer les dons de charité et favoriser la création d'emplois dans ce secteur clé en mettant en œuvre les deux recommandations de l'AFP : le crédit élastique et l'élimination de l'impôt sur les gains en capital sur les dons de biens immobiliers et d'actions de sociétés privées.

### **3. Changement démographique**

*Quelles mesures spécifiques le gouvernement fédéral devrait-il prendre, selon vous, pour aider le pays à faire face aux conséquences du vieillissement de la population canadienne et des pénuries de main-d'œuvre?*

Le secteur des organismes de bienfaisance fait beaucoup pour offrir de la formation aux personnes moins fortunées, ce qui permet de contrebalancer les pénuries de main-d'œuvre et le vieillissement de la population. Il est à remarquer que de nombreux organismes desservent la population âgée du Canada, notamment en offrant des services d'éducation et de formation visant l'acquisition de nouvelles compétences, des soins de santé et d'autres services uniques pour ce segment particulier de la population. En permettant d'augmenter les dons de charité grâce à la mise en œuvre des deux recommandations de l'AFP, le gouvernement fédéral peut faire en sorte que ces organismes continueront d'offrir ces services importants qui visent à la fois la population vieillissante et les pénuries de main-d'œuvre.

### **4. Productivité**

*Compte tenu des difficultés que connaît le marché de l'emploi du fait, notamment, du vieillissement de la population et des efforts toujours consacrés aux mesures visant à accroître la compétitivité du pays, quelles initiatives fédérales particulières sont-elles nécessaires pour le renforcement de la productivité au Canada?*

Améliorer la capacité du secteur bénévole d'offrir ses programmes et ses services philanthropiques qui contribuent énormément à l'économie du pays est un excellent moyen de garantir notre compétitivité et le maintien de notre prospérité. En fait, le secteur joue un rôle unique dans la promotion de la prospérité et de la productivité du Canada. L'éducation, la formation de la main-d'œuvre, la protection de l'environnement et les soins de santé, pour n'en nommer que quelques-uns, viennent appuyer les ressources humaines et naturelles qui sont au cœur de la productivité économique du Canada. Il y a de nombreux liens concrets entre le travail des organismes philanthropiques et de bienfaisance et leur incidence sur des enjeux comme la productivité des individus et des entreprises. Par exemple, si un pays devait augmenter de 1 % son taux d'alphabétisation par rapport à la moyenne internationale, il pourrait s'attendre à voir éventuellement une augmentation relative de 2,5 % de la productivité de sa main-d'œuvre et une augmentation de 1,5 % de son produit intérieur brut (Statistique Canada, Enquête internationale sur la littératie des adultes, février 2005). Pour offrir ces programmes et services essentiels, le secteur des organismes de bienfaisance a besoin de ressources – provenant en particulier de sources privées (particuliers, sociétés commerciales, etc.). Le gouvernement et l'économie du pays sortent tous deux gagnants lorsque le secteur bénévole reçoit les ressources dont il a besoin, car les dons privés peuvent servir de levier pour les investissements du gouvernement et permettre aux organismes de bienfaisance d'offrir les programmes et les services qui font beaucoup pour appuyer le travail du gouvernement. C'est pourquoi l'AFP encourage le comité à créer le crédit d'impôt et à éliminer l'impôt sur les gains en capital sur les dons d'actions de sociétés privées et de biens immobiliers.

### **5. Autres défis**

*On sait que des particuliers, des entreprises et des communautés éprouvent des difficultés actuellement au Canada. Quels sont, selon vous, ceux qui éprouvent le plus de difficultés, quelles sont ces difficultés et quelles mesures fédérales sont-elles nécessaires pour remédier à ces difficultés?*

L'économie a eu une incidence négative sur le secteur des organismes de bienfaisance. Selon Statistique Canada, les Canadiens ont versé 7,8 milliards de dollars à des organismes de bienfaisance en 2009, par rapport à 8,19 milliards de dollars en 2008. Les données de 2009 représentent une diminution de

700 millions de dollars des dons de charité par rapport aux chiffres de 2006, année où les dons ont été les plus élevés de tous les temps. Pourtant, avec les coupures budgétaires qui affectent les administrations provinciales et fédérales et qui entraînent la réduction des services aux citoyens et aux collectivités du Canada, les organismes philanthropes et de bienfaisance prennent la relève pour offrir ces services. Confrontés à des dons de charité en baisse en raison du climat économique, on demande à ces organismes d'en faire plus avec moins. Encourager l'augmentation des dons de charité en mettant en œuvre les deux recommandations de l'AFP fera beaucoup pour réduire le fardeau financier des organismes de philanthropie et de bienfaisance et leur permettre de mieux mener leur mission altruiste tellement essentielle pour le Canada.